

Consultation sur la qualité de l'air : une majorité contre les zones à faibles émissions (ZFE)

Publié le 26 mai 2023

🕒 3 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Une consultation du Sénat révèle que les Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) font l'objet d'un rejet massif. 86% des citoyens ayant participé à cette consultation s'opposent à leur mise en œuvre.

La Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat a organisé du 17 avril au 14 mai 2023 une consultation qui a recueilli un nombre record de **51 346 réponses**, de particuliers ou d'entreprises, qui se montrent respectivement **opposés à 86% et 79%** à la mise en place de ces zones .

Les raisons du rejet

Certains déplorent un "*creusement des inégalités sociales*" qui oppose "*ceux qui ont les moyens de suivre la technologie requise et les autres*". Pour d'autres, les zones à faibles émissions mobilité permettront de "*protéger la santé de tous, des enfants comme des grands*".

Certains répondants, favorables au dispositif, pointent cependant la **difficulté de leur mise en œuvre** : lacunes des vignettes Crit'air , véhicules propres coûteux.

Pour les particuliers répondants, **trois critères d'acceptabilité** des ZFE-m apparaissent de façon saillante :

- **le lieu de résidence** des répondants a un lien significatif avec le soutien porté au dispositif : 8% en commune rurale, contre 23% dans un centre-ville de métropole ;
- **le fait de disposer de solutions alternatives** satisfaisantes à l'usage du véhicule individuel : 67% de ceux qui disposent de plusieurs types d'alternative (bus, tramway, train...) approuvent les ZFE-m, contre 6% en l'absence de toute solution ;
- **la catégorie socioprofessionnelle** : 25% des cadres et 28% des étudiants, mais

seulement 4% des ouvriers et 7% des retraités, approuvent les ZFE-m.

Des obstacles à la généralisation des ZFE-m

Il ressort de la consultation que les **cinq principaux obstacles** à l'acceptabilité des ZFE-m sont :

- **le coût d'acquisition** trop élevé des véhicules propres (pour 77% des particuliers et 58% des entreprises) ;
- **une accessibilité insuffisante** de la métropole depuis la périphérie périurbaine ou rurale (51% des particuliers) ;
- une **généralisation trop rapide** des restrictions de circulation (47% des particuliers et 36% des entreprises) ;
- **le manque de clarté** du système Crit'air (47% des particuliers et 29% des entreprises) ;
- **l'insuffisance des moyens de transport alternatifs** au véhicule individuel (42% des particuliers).

Dans toutes les catégories socioprofessionnelles, le coût trop élevé des véhicules "propres" est le premier obstacle rencontré par les ZFE-m.

97% des particuliers possèdent un véhicule à moteur, et 83% d'entre eux n'envisage pas de le remplacer avec la mise en place des ZFE-m. En raison de la vignette Crit'air, 42% pourraient à terme se voir refuser l'accès au centre-ville.

86% des professionnels utilisent un véhicule diesel et 41% sont concernés par les restrictions de circulation dans certaines ZFE-m. Ils sont 70% à juger insuffisantes les aides à l'acquisition d'un véhicule propre.